0014/05/88/0150

Kigali, le

2 7 AVR. 1988

/15-11 GEST.

Note à Mensieur 1'Ordennateur-Trésorier

du Rwanda

KIGALI

Palement par Comptable. N 31.1.4. autorisé

Pour l'Ordunnsteur - Trénorie

La Directeur de l'Ord

Mensieur 1'Ordennateur-Tréserier.

Il y a lieu de payer à Monsieur NZABONIMANA Vénant, Agent Sous-Statut du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif. une somme de HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW) à titre d'indemnités de restaurant suivant l'Ordre de Missien en annexe. Neus disens HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW)

Le Gestiennaire des Crédits

Four approbation

- Le Directeur Général de la Jeunesse

MUNYAMBARAGA Narcisse .-

Va pour vérification et imputation à l'acticle & Insert who posts a

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

NZABOHIMANA Venant

Nº CI 15933 Aukara/ Kibungo

Kigali, le 0 6 AVR. 1988

Nº /15.07

ORDRE DE MISSION

Monsieur NZABONIMANA Vénant, Secrétaire d'Administration au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, es rend de KICALI à NYADISINDU (KAVUNU) pour participer au Séminaire des Encadreurs Communaux et Préfectoraux.

> Date de départ : le 28/03/1988 Date de retour : le 31/03/1988 Durée de la mission : 4 jours.

> > Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif NDINDILIYIKANA Augustin

Acrive & KAVUMU

Le 28. 3- 1988

Separt, le 31-3-1988

Le Directeur du Centre

MURARME prome

CENTRE DE

TOMMATIEN

DE LA

JEUNESSE

JEUNESSE

MINIMATION

DE LA

JEUNESSE

JEUN